

SONDAGE BLITZ DE NÉGOCIATION

COMMUNIQUÉ N° 21 POUR AFFICHAGE IMMÉDIAT

2020- 03 -25

Comme certains d'entre vous ont pu lire [l'article du Devoir](#), hier soir nous étions en rencontre par vidéoconférence pour faire le point sur les négociations.

Le gouvernement Legault a mandaté ces négociateurs afin de demander aux grandes centrales syndicales, tard lundi soir, de se lancer dans ce blitz de négociation en pleine crise du coronavirus. Il souhaite qu'elles s'engagent dans un sprint de négociation en vue d'arriver à une entente d'ici le dimanche 29 mars, soit dans cinq jours, sur le renouvellement des conventions collectives des 550 000 employés de l'État.

L'article mentionne « Il y a bel et bien eu une invitation à négocier de façon plus rapide qui a été faite à tous les syndicats. Nous avons également établi un cadre de négociation », confirme le cabinet de Christian Dubé, président du Conseil du Trésor.

Cette proposition vient certainement mettre une pression indécente pour signer de nouveaux contrats de travail en pleine crise du coronavirus. Comment faire pour procéder aux consultations et à l'adoption d'une entente de principe dans un si court délai, surtout que tous les rassemblements, y compris les assemblées syndicales, sont interdits par décret.

Comme vous le savez, les pourparlers n'avaient pas permis la création d'un Front commun. De ce fait, chaque centrale est libre de négocier des clauses convenant à ses besoins. Néanmoins, nous avons appris que d'autres organisations seraient en action pour tenter de conclure une entente négociée.

Entre autres, la CSN proposerait pour sa part de suspendre les négociations pour une période de 18 mois, mais réclamerait une série de primes reliées à la crise du coronavirus :

- ajustements salariaux annuels de 2,2 % pour 2020 et 2021 pour tous les employés du secteur public en santé et en éducation, ainsi que dans les organismes gouvernementaux ;
- prime de 3 dollars l'heure pour tout le personnel de la santé et des services sociaux et pour tous les autres salariés du secteur public qui seraient appelés à contribuer aux efforts de lutte contre la COVID-19. Cette prime serait majorée à 4 dollars l'heure pour certains salariés augmentant leur disponibilité ;
- heures supplémentaires rémunérées à taux double.

Les phases de consultation nous avaient permis d'établir des revendications [intersectorielles](#) et [sectorielles](#) qui prenaient en compte de différents facteurs, entre autres, du contexte économique et de ces perspectives. Selon [Gérald Fillion](#), pour 2018-2019 l'excédent budgétaire était de 7,91 milliards de dollars. Une fois le versement au Fonds des générations effectué, le surplus était de 4,433 milliards, du jamais-vu. En tenant compte de la marge de manœuvre importante du gouvernement, nous demandions pour la 1re année : une hausse de 2 dollars de l'heure sur l'ensemble des taux horaires de façon à accélérer le rattrapage des salaires. Puis, une hausse de 3 % par année pour l'ensemble des taux horaires pour la 2^e et la 3^e année. Le gouvernement proposait plutôt 7 % sur 5 ans (1,75 %, 1,75 %, 1,5 %, 1 %, 1 %) ainsi qu'un montant forfaitaire de 1 000 \$ pour les employées et les employés au sommet de leur échelle salariale le 31 mars 2020.

Nous demandions aussi des changements significatifs au niveau de nos conditions de travail (négociation sectorielle).

Conséquemment, nous avons besoin de votre avis, et ce, très rapidement. Pour ce faire, nous vous invitons à remplir le sondage en ligne dès maintenant
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSexfLQk4c8LZMk9yCldykzp_H7BS74T3YXzvROvj4WtCsH6Q/viewform?usp=sf_link

Merci de votre précieuse collaboration.

L'équipe du syndicat du personnel de soutien